



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N°25 du 9 novembre 2005

Spécial

Préparation du 25^{ème} congrès du SNTRS-CGT

Tribune de discussion 2^{ème} envoi

Tout adhérent, à titre individuel, et toutes les sections à titre collectif, ont la possibilité d'exprimer leurs réflexions dans le cadre de la Tribune de discussion publiée dans la presse du syndicat.

Nous invitons les sections à diffuser ce SNTRS info Spécial aux adhérents ne recevant pas les informations par courrier électronique.

Pour des raisons techniques et de délais d'impression, il est recommandé que ces contributions se limitent à un recto verso (format 21 x 29,7). Elles peuvent être envoyées par courrier électronique ou par courrier postal (dactylographié) au siège du syndicat.

Renforcer les conditions de la mobilisation et de l'action des retraités du SNTRS

Jeannine GRUSELLE

Section Nationale des retraités

Statutairement (article 8 b), les adhérents retraités du SNTRS sont regroupés dans une Section Nationale qui tient au moins une fois par an une assemblée générale.

Ce regroupement a de grands avantages :

- Regrouper les isolés géographiques et les éloignés du lieu de l'activité professionnelle
- Mieux cerner les besoins et les revendications propres aux retraités et mieux les défendre : mode de calcul des pensions, pouvoir d'achat, défense et accessibilité des services publics, amélioration des conditions de logement, maisons de retraite, aides ménagères, APA...
- Mieux mobiliser et mieux organiser les retraités

C'est d'ailleurs ce que précisent les statuts : « cette section est particulièrement chargée de défendre les intérêts spécifiques des retraités, de les tenir informés de l'activité du syndicat et de les faire participer sous les formes appropriées ».

Cependant, ce regroupement national n'est que très partiel. Beaucoup de syndiqués retraités restent rattachés à leur section locale : 251 retraités au SNTRS (2005)

174 dans les sections locales

77 dans la section nationale

Cela peut se comprendre pour des raisons géographiques et affectives mais aussi parce qu'une grande partie des revendications sont communes aux actifs et aux retraités, comme l'ont montré nombre d'actions récentes :

- Pouvoir d'achat des salaires qui influe sur celui des retraités
- Défense commune des services publics
- Défense commune de la sécurité sociale

Le rattachement à la section locale évite la coupure avec les actifs (ce qui est souvent vécu par les retraités comme une mise à l'écart) et permet une plus grande proximité avec les problèmes concrets et l'action concrète (Signalons que cette proximité peut aussi se concrétiser en militant dans les Unions Locales et les USR.).

Ce rattachement a un inconvénient : l'éloignement par rapport aux revendications et actions propres aux retraités.

Certes la responsabilité de la mobilisation et de l'organisation des retraités des sections locales relève des sections locales mais la Section Nationale s'est posé –dans ce contexte– la question : comment mieux mobiliser les retraités sur leurs problèmes spécifiques en tenant compte de ces affiliations différentes.

La section Nationale a déjà pris deux initiatives par rapport à cette question :

- Tenir des réunions de la Section Nationale dans les sections locales, avec les actifs et les retraités des sections locales : à Jussieu (janvier 2005), à l'Iresco (mai 2005), à Orsay, prochainement. Mais si cela est possible en Région Parisienne, ce ne l'est pas pour des raisons financières en province.
- Demander aux régions de désigner un correspondant retraités pour « relayer et organiser l'activité décentralisée des retraités ». C'est l'objet d'une circulaire du Bureau National et du bureau de la Section Nationale des retraités envoyée le 27 mai 2005 aux secrétaires régionaux du SNTRS avec copie aux secrétaires de sections et aux membres de la CE.

Dans cette lettre, BN et Section Nationale proposaient que ces correspondants se réunissent une fois par an avec le bureau de la Section Nationale et le Bureau National « pour faire le point sur l'activité retraités et leur syndicalisation ».

C'est cette proposition de réunion restreinte tous les ans qu'il me semble nécessaire d'intégrer dans les statuts (article 8, à la fin du b) en complétant la proposition de la CE d'organiser une conférence nationale des retraités tous les 3 ans.

Le Capital a choisi la décroissance pour l'Europe

Michel PIERRE

En Europe occidentale, y compris en France, on entend souvent des discours sur la décroissance présentée comme un bienfait. En fait, dans le contexte de la mondialisation, ce sont les dirigeants capitalistes et les responsables politiques alignés sur les orientations du Capital qui ont fait ce choix depuis longtemps. Depuis le début des années 70, avec le Club de Rome, ils prônent la décroissance pour les pays développés et incitent à des politiques de baisse démographique et de réduction du prix du travail dans ces pays en invoquant l'insuffisance des ressources de la planète et la dégradation de l'environnement. Ils ont été suivis sur ce terrain par les « verts » et une partie des forces dites de gauche. Depuis cette époque, tous les pays d'Europe occidentale ont poursuivi à des degrés divers des politiques de baisse démographique. Le cas le plus parlant est sans doute celui de l'Allemagne où les aides à la famille sont particulièrement faibles. Si rien ne change, il est prévu que l'Allemagne passe en 50 ans de plus de 80 millions d'habitants à 55 millions. De plus, ces dernières années dans ce pays, les réformes de Schroeder et la politique du Capital poussent à une forte réduction des revenus du travail : emplois précaires, baisse des salaires et de la couverture sociale. Le

programme de la grande coalition qui dirige maintenant l'Allemagne annonce de nouvelles mesures défavorables aux salariés : départ en retraite à 67 ans, etc. Dans ces conditions (diminution de la population et baisse des revenus du plus grand nombre) il faut s'attendre à une baisse de la demande intérieure à moyen et long terme. Pourquoi le Capital investirait-il durablement dans ce pays avec une telle perspective ? Et la situation est semblable dans presque tous les pays d'Europe occidentale : baisse démographique, baisse du pouvoir d'achat, emplois précaires, réduction de la couverture sociale. La France est moins engagée sur cette pente, mais le processus est amorcé. Où en sera-t-elle dans 20 ans ?

Bien sûr le Capital n'abandonnera pas un objectif de croissance globalement sur la planète, mais il investira ailleurs qu'en Europe occidentale. Il a commencé sur des marchés qui ont des meilleures perspectives de développement comme la Chine, l'Inde, le Brésil, etc

Ce qui peut paraître le plus étonnant en Europe occidentale et notamment en France, c'est que le Capital est relayé aujourd'hui sur le plan idéologique et politique, sur ce thème de la décroissance, par des courants politiques, étiquetés de gauche et même d'extrême gauche, qui préconisent une autre distribution des richesses dans la décroissance. Pourtant, les périodes de décroissance ont toujours été défavorables aux salariés et la recherche ne s'est développée fortement que lorsque les dirigeants voulaient soutenir ou développer la croissance : début des années 60, arrivée au pouvoir de Mitterrand en 1981,... Au contraire la crise du début des années 70 et le revirement de Mitterrand en 1984 en faveur de l'austérité ont vu diminuer le progrès social et le développement de la recherche. L'Europe des années 1990 à 2005 qui essaie de mettre en place un marché et une monnaie uniques ne parvient pas aujourd'hui à relancer la croissance sans générer des déficits qui affaibliraient sa monnaie et fausseraient la concurrence intérieure. On voit bien les difficultés des grands pays à maintenir un déficit inférieur à 3% de leur production intérieure et leurs efforts pour réduire le pouvoir d'achat des salariés et les dépenses publiques. Résultat, malgré des annonces répétées pour créer l'Espace développant le plus la connaissance sur la planète, l'effort de recherche de l'Union Européenne piétine et s'embourbe dans la précarité et des carrières repoussoir pour les jeunes.

Force est de constater qu'il n'est pas rationnel de préconiser la décroissance quand on veut améliorer la situation des salariés et développer la recherche. Le développement de la recherche est intimement lié au développement des entreprises et de la consommation intérieure. C'est une analyse fondamentale de la CGT. C'est pourquoi dans les luttes et les « négociations » dans la recherche, le SNTRS et l'UGICT ont toujours associé la recherche des Universités et des EPST avec la recherche des EPIC et des Entreprises.

L'irrationalité du discours pour la décroissance ne doit pas nous surprendre car l'irrationalité gagne du terrain. Aux USA, le créationnisme, qui nie l'évolution des espèces, se répand comme de nombreux discours anti-science, et touche même le milieu scientifique. La France est également touchée par les discours anti-science et la montée de l'irrationnel mais sous des formes moins visibles qu'aux USA. La dénonciation du nucléaire et des OGM, notamment par les partisans de la décroissance, dépasse depuis longtemps la recherche rationnelle de précautions. Elle est souvent de l'ordre du fantasme et tente de transférer les responsabilités des dirigeants capitalistes sur le dos de la communauté scientifique. L'homéopathie trouve de nouveaux défenseurs. Cette confusion est propice à toutes les dérives. Ainsi, l'irrationnel a la cote du côté du gouvernement comme le montre la nomination de Mafeosi, le directeur de thèse de Carmen Tessier la championne de l'Astrologie, au Conseil d'Administration du CNRS ! Bien sûr dans le cas de Mafeosi, c'est tellement gros que cela fait réagir. Mais soutenir le charlatanisme de l'homéopathie ou les fantasmes anti-technologies est-ce si différent ?

Mais rien est joué. La démarche scientifique continue encore sans doute à représenter l'avenir pour la majorité des français et des européens. De plus, il n'est pas évident que les peuples d'Europe acceptent la logique de la décroissance. En tout cas, pour ma part, je choisis la croissance avec l'exigence du respect partout sur la planète de normes sanitaires et environnementales, des droits de l'homme et des salariés en particulier. Pour le peuple français et pour l'humanité.

Pour pouvoir défendre la recherche publique et le statut de fonctionnaire d'Etat des chercheurs et ITA des EPST, le SNTRS-CGT doit dire NON aux pôles de compétitivité !

Jean-Pierre FITOUSSI

Section ESPCI

J'ai participé aux Assises de la recherche organisées le 18 octobre dernier par la CGT et l'UGICT-CGT sur le thème des pôles de compétitivité.

[La question des PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) ainsi que le projet de loi sur la recherche (LOPR) ont bien entendu été également abordés. Cependant, dans la mesure où le gouvernement coule sa loi dans le creuset des pôles de compétitivité, je n'écrirai que sur ce dernier point.]

Les deux tiers des interventions étaient très critiques à l'égard de ces structures.

Pour n'en prendre que quelques exemples, en utilisant mes notes et le brouillon de compte-rendu provisoire, voici :

-« La constitution des pôles de compétitivité et la création de l'Agence de l'innovation industrielle est une idée reprise de l'expérience européenne : rapprocher les entreprises, les centres de recherche, les universités pour élaborer les projets innovants qui feront notre compétitivité et nos emplois à dix ou quinze ans... Les propositions fiscales faites par le gouvernement (...) reprennent le cadre d'une politique d'exonérations qui a largement fait la preuve de son échec, les « baisses de charges » n'étant pas conditionnées par la question de l'emploi »,

-« En mettant but à bout les pôles de compétitivité, les PRES, l'ANR, les directions inter-régionales au CNRS, on arrive aux conséquences pour les personnels annoncées par Villepin dans la loi sur la recherche : « La loi proposera des statuts adaptés », donc la remise en cause du statut de la Fonction publique d'Etat ».

-« Les pôles de compétitivité ne sont pas un élément de politique industrielle. Ce sont des éléments de désindustrialisation »,

-« Le pôle « Vitagora » : son objectif, est de faire gagner aux entreprises des parts de marché. La réponse aux besoins sociaux, ils n'en ont rien à faire ! Les salariés du privé de ce pôle sont inquiets car le peu de recherche privée risque de disparaître. Cela va supprimer des emplois (...) Il y a la menace de dissoudre les équipes qui ne seront pas dans un pôle »,

- « En fait d'aménager le territoire on est en train de déménager le territoire ! »,

-« La compétitivité on en parle tous les jours dans l'entreprise. Compétitivité = concurrence. Eliminer l'autre. Nous, à la CGT, on s'y est toujours opposé. La compétitivité est une obsession. »,

-« Sachant que la création de ces pôles aura un effet pervers de spécialisation industrielle dans les régions, se sont des pans entiers, voire des régions qui risquent d'être sinistrés en cas de désertion des industriels »,

-« Pour ce qui concerne l'emploi, les pôles sont des pièges dans lequel la CGT ne doit pas tomber. Ainsi, STMicroelectronics, à Rousset, a été sélectionnée comme pôle mondial. Elle licencie plus de 600 personnes »,

- « Le Pôle Qualimed : il ignore toute cohérence nationale. Le pôle de compétitivité c'est l'éclatement de notre structure nationale »,

-« La CGT ne peut pas accepter le mot pôle. Car, soit on est dedans soit on est dehors. On ne peut pas accepter le mot compétitivité car c'est la concurrence »,

- « Comment s'engager par rapport à la gouvernance des pôles de compétitivité ? Ce ne sont pas des structures publiques. Il ne faut pas les confondre avec les organismes de recherche. Les pôles de compétitivité vont choisir ; c'est le patronat qui domine. Il est risqué d'avoir des représentants syndicaux es qualité dans les pôles de compétitivité. Peut être des observateurs. Mais le syndicat doit avoir un certain recul ; on risque d'y perdre son âme. ». Etc....

Cependant, le camarade Jean-Christophe LE DUIGOU, secrétaire confédéral de la CGT ayant expliqué : « l'idée de PROGRAMMES MOBILISATEURS, c'est-à-dire de choix de projets qui soient faits par des organismes qui ne sont pas des organismes de marché, c'est tout le débat sur l'Agence. Je suis obligé de dire que c'est la première fois que trois syndicalistes sont dans le conseil de surveillance d'une agence en matière de développement et d'innovation industrielle (...). Je n'ai jamais vu ça jusqu'à présent. Cela, c'est votre bataille, c'est ce que nous avons gagné ». Je suis intervenu pour dire que j'étais en désaccord en rappelant que l'Agence nationale de la Recherche comme l'Agence pour l'innovation industrielle financent les pôles de compétitivité et sont basées sur la recherche par projets, portant ainsi en elles la destruction des organismes publics de recherche.

Par la suite, j'ai été surpris d'entendre la camarade Marie-José KOTLICKI dire dans sa conclusion : « A propos des pôles, nous avons eu un débat extrêmement riche. Bien évidemment ces pôles de compétitivité ne sont pas le cadre voulu par la CGT. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec ce cadre tel qu'il a été choisi. Mais, me semble-t-il, il est hors de questions qu'on laisse ces pôles de compétitivité entre les mains du MEDEF, dans les régions (...) Ne devons-nous pas agir véritablement sur la gouvernance dans les pôles, dans les campus, dans toutes les nouvelles structures. Ce n'est pas accepter les structures ! C'est contrer ces structures ! »

Mais là, j'avoue ne pas comprendre .

Si ces pôles "ne sont pas le cadre voulu par la CGT", comment est-il possible de "ne pas accepter ces structures" sans dire que l'on s'y oppose d'abord?!

Et comment est-il possible de "contrer ces structures" en invitant à participer à leur 'gouvernance' ?!

Il s'agit d'une question vitale pour l'emploi, pour la recherche fondamentale, pour la recherche industrielle.

Les pôles de compétitivité représentent un double danger :

- pour les organismes publics de recherche, directement menacés de disparition, et leurs personnels risquant la mise à disposition auprès du privé, ce qui amènerait à la remise en cause de leur statut de fonctionnaire de l'Etat et des garanties collectives qui s'y rattachent (existence d'un corps de chercheurs à temps plein évalués par des commissions scientifiques composées pour deux tiers d'élus comme le Comité national pour le CNRS, de corps d'ingénieurs, enseignants-chercheurs, techniciens, administratifs affectés à un laboratoire ou un service de recherche et ayant la garantie d'emploi)

- quant à la recherche industrielle, le patronat va pouvoir disposer gratuitement de personnels fonctionnaires payés par l'Etat. Donc, il va bénéficier d'un instrument supplémentaire pour accentuer la politique de baisse du coût du travail (au nom des directives de l'Union européenne), en réduisant le nombre de salarié du privé sur convention collective.

Cette question, qui d'ailleurs intéresse toute la CGT, ne constitue-t-elle pas l'un des enjeux majeurs de son 48^{ème} congrès ?

C'est pourquoi, il me semble indispensable que le congrès du SNTRS-CGT se prononce clairement pour rejeter les pôles de compétitivité, et refuser de participer à leur comité de pilotage.

Pôles de compétitivités

Catherine BUISSON

Cette journée « Pôles de compétitivités », dans le cadre des Assises CGT Recherche, a été intéressante. Je suis rentrée avec quelques informations qui devraient me permettre d'argumenter ou de susciter des réflexions auprès de mes collègues et au delà, mais je reste très pessimiste. Dans ce dossier Recherche (comme celui des retraités de la Sécu et bientôt du droit du Travail) nous sommes battus (hé oui) d'avance. Car comme dit l'OCDE, le temps n'est pas un problème – le libéralisme avance – certes, parfois freiné par des résistances citoyennes, syndicales, associatives (beaucoup de monde mais aucun pouvoir) mais c'est pour repartir de plus belle, sans jamais reculer.

Le libéralisme a su mettre en place des anesthésiants efficaces, « l'opium du peuple » en 2005 c'est la consommation, la pub, la TV réalité, le grattage, le foot-religion...

Face à ça, le travail syndical est difficile. Comment amener « les petites catégories » (moins payées et non pas moins nombreuses) à s'investir dans un mouvement tel que SLR lorsqu'il n'est question que des chercheurs, lorsqu'on parle Recherche. Comment leur permettre de s'engager quand la surcharge de travail est là ?

Voilà, ce sont mes interrogations un peu générales et redondantes, je m'en excuse.

L'échange de cette journée qui réunissait des syndicalistes de la CGT des secteurs privés et publics et des « partenaires » du secteur privé impliqués dans ces pôles de compétitivités, fut très réactif et riche d'enseignement pour chacun.

Sans attendre de répondre à mes interrogations, je vais tenter de faire passer ces infos sur les « les pôles de compétitivité » à l'occasion de pauses café, de repas, de bistrot...

Conférence Nationale Chercheurs (21/10/2005)

C'est une réunion statutaire qui s'est tenu un mois avant le congrès de Fréjus. Il faut se féliciter de la présence d'une trentaine de personnes dont 27 chercheurs du CNRS, de l'INSERM et de l'INRETS.

Rapport de Michel PIERRE, responsable du Secteur Chercheur au BN

Le rapporteur a d'abord procédé à un rappel de ce qui s'est passé depuis la précédente Conférence Chercheurs en janvier 2005 dans le monde, en France et plus particulièrement dans la recherche en insistant sur la situation actuelle marquée par la diffusion du projet de budget 2006 et l'avant-projet de loi de programme pour la recherche.

I) Le contexte politique :

- 1) La poursuite du processus de mondialisation avec la généralisation de la concurrence (montée de grandes puissances émergentes) et les efforts des USA pour maintenir leur domination.
- 2) La politique d'adaptation à ce contexte en France et en Europe (atteinte à la couverture sociale et au Code du travail, baisse du pouvoir d'achat, privatisations, etc) provoque un fort mécontentement : grandes manifestations en France au mois de mars et le 4 octobre et surtout la victoire du Non au référendum sur la constitution européenne.
- 3) L'absence d'alternative politique crédible et la division du mouvement syndical sur les questions de fonds obèrent pour l'instant un mouvement social d'envergure.

II) Dans la recherche et l'Enseignement Supérieur

- 1) La situation des labos et des personnels ne s'est pas vraiment améliorée malgré les reculs du gouvernement sur les suppressions de postes et de crédits à la suite du grand mouvement de 2004.
- 2) Le gouvernement a poursuivi la mise en place de ses réformes qui amorce une profonde transformation de la recherche publique. Le projet de loi de programme pour la recherche marginalise les EPST et structure les Universités au profit d'un pilotage par l'ANR et des Pôles dans les régions (Pôles Compétitivité, Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur sous forme d'Etablissements Publics de Coopération Scientifique ou de Fondations Privées). Ces Pôles regrouperont des équipes des EPST, des équipes des Universités avec les Ecoles doctorales et certains masters. Les CDD augmentent via les programmes de l'ANR et bientôt dans les Pôles. Les directions d'EPST continuent aussi à privilégier les emplois de contractuels. Le salaire au mérite est annoncé avec une série de mesures souvent ciblées en faveur de ceux qui travailleront dans les Pôles. Il s'agit par toutes ces réformes de mettre la recherche publique au service des industriels pour les aider à gagner des parts de marché.
- 3) Pendant cette période, le gouvernement a fait mine de négocier avec SLR, qui a fait preuve pour le moins de candeur. En fait, le gouvernement s'est appuyé sur la CPU. En juillet, il a ouvert la discussion aux syndicats. Il les a écoutés en refusant toujours de négocier. Fin juillet, il n'y avait plus de doute. Pourtant SLR et les syndicats de la FSU appelaient encore à des négociations en septembre alors que le seul moyen d'action qui restait était la lutte contre les réformes gouvernementales soutenues par une partie des notables scientifiques.
- 4) Le projet de budget 2006 constitue la première étape de mise en œuvre du projet de loi de programme. Le milliard doit être « démythifié ». La subvention d'Etat aux EPST baisse pour la plupart en euros courants. Les autorisations nouvelles d'emplois (plafond d'emplois selon la nouvelle Loi Organique des Lois Finance dite Lolf) n'aboutiront pas à une augmentation des postes de titulaires chercheurs et ITA mis aux concours dans les EPST. Ils seront utilisés pour créer des CDD ou seront transformés en crédits pour les labos ! C'est l'ANR qui obtient les moyens supplémentaires sur les fonds des privatisations. 1/3 du milliard servira à des cadeaux fiscaux.
- 5) Les réformes du CNRS (regroupement des équipes dans des grosses structures, directions interrégionales directement connectées à la direction générale, marginalisation des départements scientifiques et du Comité National, réorganisation sauvage de l'appareil administratif) et de l'INSERM (remodelage de nombreuses unités, tentative de regrouper des équipes dans des centres de recherche) visent à adapter les principaux EPST à la nouvelle organisation de la recherche. Les conflits entre les dirigeants du CNRS sont des luttes de pouvoir liées aux réformes et aux contradictions d'intérêt qu'elles génèrent.
- 6) Nous avons besoin de renforcer le SNTRS-CGT compte tenu de son rôle dans les luttes. Le SNTRS-CGT a continué de se renforcer chez les chercheurs en termes d'adhérents et de résultats électoraux au CNRS et à l'INSERM, mais son influence reste insuffisante surtout en raison des difficultés du renouvellement des militants aussi bien sur les sites de recherche que dans les organes de direction du syndicat. Le travail syndical CGT sur les sites universitaires associant chercheurs et enseignant-chercheurs

avec les IATOS et les ITA devient une exigence pressante. L'évolution positive des relations du SNTRS-CGT avec la FERC-SUP-CGT laisse espérer une amélioration importante des interventions de la CGT dans les Universités.

7) Il est urgent de mobiliser. Il faut réunir des AG pour informer et débattre. Le 24 novembre doit être une première étape réussie.

Les points développés par les participants

1) Les restructurations sont opaques et parfois très rapides.

C'est en particulier le cas en Cancérologie. La mise en place d'une agence de pilotage, l'Institut National du Cancer (INCA), et de 7 cancéropôles a complètement marginalisé l'INSERM dans ce domaine. L'évaluation des équipes et des projets aussi bien que les financements sont faits par l'INCA qui est un lieu de luttes politiques entre les ministères. Les appels d'offres ont été rendus publics 2 jours avant la date limite. Tout était ficelé d'avance. Il n'y a plus de règles. Il semble difficile d'espérer faire de la recherche sur le cancer en dehors des 7 cancéropôles. Si ce système se généralise à d'autres champs scientifiques, on peut se demander à quoi vont servir les EPST.

A Paris XII, la direction de l'INSERM a voulu obtenir dès cette année le regroupement des Unités dans un Centre de Recherche qui supprime les Unités. Le projet n'était pas mûr et a été repoussé par les Instances Scientifiques. Cela a été le cas cette année pour la plupart des projets de Centre de Recherche de l'INSERM en France.

A Jussieu, le remodelage des structures de recherche va bon train. Il n'y plus que deux labos de physique. La Chimie suit le même chemin.

A Besançon, toute la restructuration se fait autour du pôle de micromécanique.

Partout, les restructurations se font dans l'obscurité sans débat scientifique. On ne sait pas où on va. Le souci est d'obtenir l'argent de l'ANR. Il faut être dans les Comités pour se faire arroser. C'est le clientélisme. Pour d'autres c'est la débrouille. La parole syndicale ne passe pas bien : beaucoup de chercheurs sont indifférents ou attentistes, beaucoup se font encore des illusions.

2) C'est un tournant majeur pour la Recherche et même l'Enseignement Supérieur

Le gouvernement a un projet bien qu'il cherche encore à affiner son dispositif sur certains points. Le gouvernement sait aussi médiatiser : annonce de 3000 postes, le milliard,...

Le but, c'est l'inféodation aux industriels. Le gouvernement détruit le système existant pour le remplacer par un autre. Il n'y a plus que le statut qui résiste. Pour combien de temps ?

Il y a un changement structurel complet et une remise en cause des acquis démocratiques. C'est un contre 68. Certains politiques et mandarins reprochent pourtant au gouvernement de ne pas aller assez loin (colloque au Sénat).

La loi n'est pas encore adoptée. On peut se battre.

3) De nombreux chercheurs sont déstabilisés

Beaucoup de Chargés de recherche pètent les plombs devant les difficultés pour faire avancer leur recherche, pour trouver une issue aux jeunes qu'ils encadrent et leurs problèmes de carrière. *Cette remarque est sans doute valable également pour une partie des Directeurs de recherche.* La question de la démocratie est posée partout par les jeunes et les moins jeunes. La précarité est considérable partout. Les jeunes ont été roulés dans la farine. Ils se sont fortement mobilisés à l'appel de SLR et des syndicats, mais n'ont pas obtenu grand chose : peu de créations de postes, une très faible revalorisation des allocations de recherche et un âge encore plus tardif avant d'obtenir un poste stable (suppression de la limite d'âge).

4) Pourquoi le gouvernement a-t-il pu avancer autant ?

Beaucoup de participants se sont interrogés sur les raisons qui ont permis au gouvernement d'avancer autant. Le rapport de force dans la société française est favorable au Capital et le gouvernement est déterminé, mais certains pensent que le mouvement s'est construit sans que la plupart des personnes mobilisées aient vraiment compris les objectifs du gouvernement et d'une partie de l'« établissement » qui s'était jointe au mouvement (Beaulieu par exemple). Ceux-là voulaient marginaliser les EPST et créer des emplois, oui mais précaires, pour piloter le système de recherche au profit des industriels. L'illusion que le gouvernement accepterait un compromis était forte. Une partie des dirigeants du mouvement (dans SLR et les syndicats) ont contribué à entretenir cette idée qu'il fallait en priorité rechercher un compromis alors que la seule question était comment faire pour maintenir une pression maximale.

5) Les revendications pour les jeunes : recrutement et période doctorale

Les revendications à avancer pour les jeunes chercheurs sont revenues à plusieurs reprises.

- Il a été remarqué que la plate-forme revendicative du SNTRS-CGT ne prenait pas bien en compte la notion de qualification des salariés pour les doctorants. A Bac+5, il faudrait avoir pour les doctorants la même revendication salariale que pour les ingénieurs débutants. *Je pense que cette remarque est fondée et que le fait de préparer un diplôme ne justifie pas un salaire inférieur.*

- Il a été constaté que le SNTRS-CGT proposait un recrutement, dans les EPST et les Universités, au niveau de la thèse alors que précédemment le syndicat avait défendu l'idée d'un recrutement à partir du niveau DEA avec une année d'expérience de la recherche. Il est vrai que nous avons pris en compte ces dernières années le point de vue dominant parmi les jeunes et les militants pour faire bloc contre les projets de recrutement beaucoup plus tardif. Cette revendication du niveau thèse pour le recrutement permettait de rassembler au maximum. *Ce débat pour un recrutement possible à partir du niveau DEA mérite d'être relancé.*

- L'idée de recruter en thèse que des fonctionnaires stagiaires a été aussi émise. *Cette revendication pose problème car elle réserverait la thèse à ceux qui se destinent aux EPST et aux Universités. Beaucoup de docteurs vont faire une autre carrière et devraient être financés autrement pendant leur thèse. Nous sommes contre un mécanisme discriminatoire. En plus, ce type de sélection favoriserait un profil particulier de candidats sans une pratique préalable de la recherche.*

6) La situation à l'INRETS

Le CIADT du 4 octobre a validé le projet de délocalisation du Centre d'Arcueil où est installée la direction de l'INRETS. Chaque chercheur d'Arcueil doit rejoindre un autre site où sa thématique est travaillée ou rejoindre un autre établissement.

L'INRETS s'engage fortement dans les Pôles de Compétitivité, mais les entreprises n'ont pas l'air très intéressées. Primes au mérite et contrats à court terme se développent.

Le rapport de forces n'est pas favorable aux syndicats.

7) croissance ou décroissance

Plusieurs interventions ont souligné le danger de la logique de la décroissance soutenue par certains hommes politiques et syndicalistes. Le développement de la recherche comme le progrès social exige la croissance, ce qui est possible en respectant des normes environnementales. D'autres ont contesté ce point de vue. Il a été convenu de poursuivre ce débat en disposant de plus de temps. C'est une question politique, mais qui concerne clairement le syndicalisme.

8) La place du SNTRS-CGT dans les luttes

Le SNTRS-CGT est bien perçu parmi les personnels. Il a en général de bonnes relations avec SLR dans les sites où SLR est organisé. *Il y a des exceptions (Nice, ...).* Le SNTRS-CGT et la CGT sont, pour certains, la seule force capable d'organiser la réplique face à la politique gouvernementale. Le SNTRS-CGT doit s'exprimer plus nettement en direction des jeunes chercheurs. Sur ce point, plusieurs interventions constatent que le CJC a un rôle plus que discutable et est très liée à l'«établissement». Il est possible de passer des alliances avec la CJC, mais il faut prendre garde à ne pas lui donner le rôle de porte-parole des jeunes qu'on se contenterait de soutenir. *Le SNTRS-CGT doit avoir sa démarche propre en direction des jeunes. Nous ne pouvons nous contenter de la situation actuelle.*

La réunion s'est terminée par une discussion sur les moyens de renforcer l'activité du syndicat et des candidatures qui pourraient être proposées lors du Congrès pour les organes du syndicat : Bureau du Secteur Chercheur et CE.

*En italique les commentaires de M PIERRE

Le SNTRS-CGT est à un tournant

Philippe BOUYRIES

Notre syndicat est au cœur de la défense du CNRS et de ses personnels, le CNRS étant lui-même au cœur du dispositif de recherche publique de notre pays, par son rôle central en recherche fondamentale structurée nationalement en grandes disciplines scientifiques. Sous les coups du capital financier, du patronat et des gouvernements successifs, orchestrés par la Commission de Bruxelles, c'est tout l'édifice de recherche et d'enseignement supérieur publics qui est aujourd'hui menacé de ruine, d'asservissement et de privatisation. Le projet de LOP en est l'aboutissement spectaculaire. C'est bien en application du traité de Maastricht, des sommets de Barcelone et de Lisbonne que les services publics sont démantelés, étranglés et livrés à la privatisation. La recherche publique n'échappe évidemment pas à cette politique, c'est pourquoi les points 117 à 120 du projet d'orientation non seulement donnent une vision idyllique de l'Union européenne hors de la réalité, mais encore ne sont pas compatibles avec la victoire du NON à la constitution européenne du 29 mai, victoire à laquelle notre syndicat a contribué pour sa part.

Le plan Larroustou de "réforme" du CNRS est un précurseur de la LOP. Les CE successives ont condamné ce plan et demandé son retrait pour des raisons fondamentales : il brise la structuration nationale en grandes disciplines en faisant des regroupements invraisemblables (MIPPU) et en réduisant le rôle et les services de gestion des directeurs scientifiques, le tout au bénéfice d'une structuration régionale propice à la dissolution du CNRS dans les pôles de compétitivité et autres PRES soumis aux lobbies locaux. Les personnels du siège sont immédiatement concernés, soumis aux pires pressions, menacés de mutation autoritaire et de déqualification. Le rôle du syndicat est de prendre ces personnels sous sa protection en faisant de la lutte pour l'abandon du plan Larroustou et contre la destruction du siège une affaire nationale, portée par tous les personnels de tout le CNRS. Or le bureau national n'a pas suivi la CE (voir le rapport d'activité p 18), se réfugiant dans la faible mobilisation des personnels du siège. Cependant, il n'est pas trop tard mais l'organisation de l'action urge. Le DG rencontre des difficultés à tous les niveaux, de la résistance passive des agents d'Auteuil aux déchirements du sommet et c'est tant mieux. Le point 127 de l'orientation est donc très insuffisant. De plus, la mise en place par le DG d'un comité de suivi de sa "réforme" avec des membres représentants syndicaux (élus au CA) pose un problème considérable : le SNTRS qui s'est prononcé contre cette "réforme" peut-il siéger dans ce comité sans se déjuger ?

Pôles de compétitivité

Au dessus de cette contre réforme du CNRS il y a les pôles de compétitivité, les PRES, les campus de recherche et les fondations, l'ANR et la LOP. Les pôles de compétitivité en particulier sont le fer de lance de la dislocation des EPST et des laboratoires universitaires. Si nous ne les bloquons pas, ils vont tout régenter et remettre en cause les garanties statutaires via la mise à disposition de personnels statutaires aux entreprises partenaires du pôle, véritable prêt de main d'œuvre jusqu'à présent considéré comme un délit pénal (voir la Lettre de l'UGICT n°94 du 24/10/05). Aussi, les points 109 à 116 de l'orientation sont à revoir complètement. Notre syndicat doit dire haut et fort qu'il ne veut pas de ces pôles de compétitivité (lors des assises CGT de la recherche le 18 octobre, la plupart des camarades de la recherche privée y ont exprimé eux aussi leur hostilité). Evidemment, le refus des pôles de compétitivité ne veut pas dire que le syndicat ne défendra pas les personnels qui risqueraient de se trouver dans ces pôles. Quant aux PRES, ce ne sont que des précurseurs des pôles de compétitivité. Le SNTRS doit rejoindre la FERC-Sup et le CGT-INRA dans le refus des PRES.

Méthode et Action

Une mode tend à se répandre dans la CGT pour dénigrer les camarades qui s'accrochent aux acquis en les soupçonnant de vouloir défendre le statu quo et s'en satisfaire. La situation actuelle des salariés est pour sûr très dégradée : pouvoir d'achat des salaires en baisse, carrières bloquées, emplois détruits par dizaines de milliers, chômage massif, privatisations, etc. Est-ce que tout est détruit ? Certainement pas. Les services publics n'ont pas tous disparu, la Sécurité sociale a subi des coups terribles (CSG Rocard,

ordonnances, remboursements, exonérations de cotisations patronales hold up du siècle : 155 milliards € en dix ans) mais elle est encore debout, les retraites par répartition ont été très affaiblies (Balladur, Fillon) mais les fonds de pension ne les ont pas remplacées, les fonctionnaires d'Etat ont toujours la garantie de leur pension par l'Etat. Alors, faut-il oui ou non défendre ce qui nous reste ? A l'évidence, oui. Reconquérir ce qui a été perdu n'est concevable que si nous commençons par défendre bec et ongles ce qui n'a pas été détruit. Aussi la "revendication" de sécurité sociale professionnelle (point 147 de l'orientation) mise en avant par le bureau confédéral (et reprise par Sarkozy !) est-elle très dangereuse en substituant aux garanties collectives des conventions collectives ou des statuts liées au contrat de travail, des garanties individuelles indépendantes du contrat de travail, admettant par là que la précarité à vie est devenue incontournable. Malgré les coups considérables portés, le Code du travail est encore en vigueur. Le défendre est la condition pour reconquérir les dispositions protectrices des salariés qui ont été supprimées. Ce n'est en passant "à autre chose" qu'on pourra défendre les salariés de la déréglementation acharnée actuelle.

Seule l'action collective, massive est efficace pour se défendre et reconquérir, pour obtenir satisfaction à nos revendications. Une condition de la mobilisation est la réalisation de l'unité. Mais de quelle unité parlons-nous ? De l'unité des personnels sur des revendications précises ? Ou bien d'appels "plus petit dénominateur commun" à la CFDT, FSU, UNSA ? Plus qu'ailleurs, nous souffrons dans la recherche publique et l'enseignement supérieur d'un intersyndicalisme institutionnalisé qui nous paralyse, remettant de fait en cause notre légitimité à agir. Il faut savoir que depuis plus de deux ans cette "intersyndicale" se réunit une fois par semaine. Cet investissement de notre bureau national se fait au détriment de notre propre action. Je ne dis pas qu'il faut renoncer à l'unité avec d'autres organisations syndicales, mais que l'unité d'action, je dis bien d'action, se discute au cas par cas avec ceux qui ont la même revendication.

Oui, notre syndicat est à un tournant, le congrès national qui vient est devant de grandes responsabilités. Je souhaite ardemment qu'il décide l'orientation combative dont j'ai esquissé quelques éléments ci-dessus et que je soumetts à tous mes camarades. (Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai été un des organisateurs des deux grèves des contractuels de l'INAG en 1969 et 1971 et j'ai été membre du bureau national de 1989 à 2002.)

Motion

Section de Grenoble

Face au projet de réforme en profondeur du CNRS, il nous apparaît crucial **et urgent** de rappeler certaines notions qui **font** la force de cet organisme, dédié à la recherche scientifique, depuis plusieurs décennies.

Vouloir comprendre le monde constitue une démarche première de l'être humain.

La recherche fondamentale qui illustre par essence le "vouloir comprendre" est supposée comme tournant le dos aux impératifs proclamés de rentabilité à court terme mais aussi de croissance économique. En fait elle s'est révélée être un facteur déterminant pour l'innovation technologique, en particulier dans le cas des sciences dites dures. L'histoire des sciences regorge de tels exemples :

- la recherche pure en physique des semi-conducteurs a débouché sur le transistor et l'immense révolution technologique en microélectronique
- la recherche fondamentale en RMN et la recherche en matière de détecteurs en physiques des particules ont offert au domaine médical des outils d'une finesse insoupçonnée pour l'examen, le diagnostic et le traitement.
- le très récent prix Nobel a consacré la recherche pure en chimie quant aux principes de la métathèse, et a ouvert la porte à la chimie catalytique du futur, inversement les progrès technologiques ont amenés des avancées significatives en recherche fondamentale*
- «Etrangement, la révolution des chemins de fer a rendu possible la construction de meilleures pompes à vide avec pour conséquence la découverte des Rayons X et l'avènement de la technologie post-vapeur»*.
- «Cet été j'ai découvert quelque chose de totalement inutile... ». Près de quarante ans plus tard, au CERN, des scientifiques venus de plus de 80 pays se préparent à lancer un programme de recherche expérimentale dont le coût dépasse le milliard de dollars. Un des objectifs de ce projet est d'éprouver l'idée «inutile» de Higgs*. La science est aussi au service de la curiosité intellectuelle et philosophique des hommes.

Progrès technologique et recherche fondamentale sont depuis toujours très étroitement liés. Ils s'autoalimentent, mais favoriser délibérément l'un conduira rapidement à l'atrophie de l'autre, et inévitablement à un appauvrissement corrélé des deux démarches.

Pour la première fois dans l'histoire humaine nous prenons conscience de la finitude de notre Monde, et de sa nouvelle fragilité qui découle souvent d'activités menées de façon débridée car non réfléchie. Alors il est plus que nécessaire de maintenir une recherche forte, pluridisciplinaire et polyvalente, qui explore fondamentalement les questions posées et qui prépare les meilleures réponses matérielles et pérennes, déjà pour corriger des erreurs qui sont souvent le fruit d'actions menées à court terme, au nom de la rentabilité.

Les effets conjugués de la loi d'orientation et de programmation de la recherche (LOPR), la réforme générale du CNRS, et leur retentissement au niveau local, loin de conforter la mission affichée de "la Science au service des Hommes", nous semble refléter le désir de créer ici et là, l'infrastructure la plus adaptée à un pilotage serré de la recherche scientifique au service des intérêts du marché. D'ailleurs, pourra t'on encore continuer à parler de recherche fondamentale, alors que la mise en place des sources de financement se ferait quasi-exclusivement sur projets à caractère déterministe (ANR, Cluster) ?

S'il faut réformer au niveau national, et s'il faut refonder au niveau local, nous devons garder en tête les points essentiels au bon fonctionnement de la recherche scientifique:

- une programmation réelle et significative des emplois scientifiques permanents : ITA, chercheurs et enseignants-chercheurs.
- parallèlement à des prélèvements raisonnables sur contrats aidant aux axes de recherches classés «non prioritaires» ou « non rentables », un financement récurrent adapté s'impose pour soutenir réellement ces axes, promesses insoupçonnées du futur. La réforme annoncée n'en apporte ni l'assurance ni les moyens.
- la dynamique d'une recherche forte passe par le maintien de moyens techniques d'excellence, travaillant en service et (ou) en direct avec les chercheurs.
- une vie démocratique matérialisée par des conseils de département, évitant ainsi ou analysant les initiatives téléguidées.

La refondation sous forme de petites équipes constituées à partir du démembrement total des laboratoires existants, visant à construire une recherche financée quasi-exclusivement sur projets à vocation technologique, accompagnée de la vaporisation (non affichée mais malheureusement programmée) des services techniques, doit être évitée. Pour le reste, les questions sont à discuter, ouvertement....

Nous exigeons le retrait pur et simple de la LOPR qui ne répond en aucun point aux exigences de La Recherche Scientifique.

** Frank Close, Asymétrie : la beauté du diable : Où se cache la symétrie de l'Univers?, EDP, 2001, ISBN 2-86883-516-3*